

Le premier ministre François Legault annonce l'octroi de primes pour les travailleurs de la santé qui œuvrent à temps plein pour lutter contre le virus

8 mai 2020

Accompagné du ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, Christian Dubé, le premier ministre du Québec, François Legault, a annoncé que le gouvernement du Québec bonifie la rémunération du personnel afin d'encourager le travail à temps plein et de favoriser la rétention des travailleurs de la santé. Ainsi, près de 70 millions de dollars par mois seront consentis pour des primes additionnelles.

Plus concrètement, tous les employés qui offriront une prestation de travail à temps plein dans les CHSLD recevront 100 \$ par semaine. À cela s'ajoutent des primes supplémentaires pour ceux qui travailleront à temps plein dans un CHSLD infecté, soit 200 dollars de plus après 2 semaines consécutives et 400 dollars de plus après 4 semaines consécutives. Donc, des primes pouvant atteindre 1000 \$ par mois.

Ces mêmes mesures monétaires seront également appliquées dans une vingtaine de centres hospitaliers désignés « zone chaude » de la grande région de Montréal, aux mêmes conditions, mais seulement pour les catégories d'emploi suivantes : le personnel infirmier tant clinicien qu'auxiliaire, les inhalothérapeutes, les préposés aux bénéficiaires, les auxiliaires en santé et services sociaux, les aides de service et les préposés à l'entretien.

Par ailleurs, par équité, des subventions seront versées aux ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF) et aux CHSLD privés afin que ces milieux d'hébergement soient en mesure d'offrir les mêmes bonifications à leur personnel. Les résidences pour personnes âgées (RPA) recevront également une subvention pour offrir les mêmes primes à leur personnel œuvrant en « zone chaude ».

De plus, le gouvernement propose une nouvelle mesure pour tous salariés du réseau de la santé et des services sociaux qui accepteraient de transférer temporairement d'une région vers Montréal, Laval ou la Montérégie, régions considérées comme « chaudes », pour prêter main-forte. Cette personne recevra un montant de 2 000 \$ par mois, qui peut s'ajouter aux autres primes annoncées aujourd'hui.

« Notre plus gros défi reste le manque de personnel dans le réseau de la santé. En posant ces gestes importants, le gouvernement espère renforcer la présence au travail et encourager une plus grande disponibilité du personnel, ce qui contribuera à accroître notre capacité à dispenser des soins et des services sécuritaires et de qualité, au bénéfice des patients vulnérables. Aussi, je remercie à l'avance celles et ceux qui répondront à notre appel », a déclaré François Legault.

Réouverture des commerces, des écoles primaires et des services de garde dans le Grand Montréal repoussée d'une semaine, au 25 mai

Constatant que les conditions ne sont toujours pas réunies pour commencer le déconfinement de Montréal selon le calendrier prévu initialement, le premier ministre a annoncé la décision du gouvernement du Québec de repousser d'une semaine supplémentaire l'ouverture des commerces, des écoles primaires et des services de garde, au 25 mai.

« À l'extérieur de la grande région de Montréal, la situation est sous contrôle. Dans le Grand Montréal, nous avons environ 1 000 lits de disponibles, mais nous n'avons pas le personnel disponible pour tous ces lits. On décide de reporter les réouvertures d'une semaine. Et on va le faire si et seulement si les conditions sont réunies d'ici le 25 mai », a réitéré François Legault.

Âge établi à 70 ans pour le facteur de risque

Le facteur de risque a été rétabli à 70 ans à la suite d'un avis la Santé publique, a indiqué M. Legault. Il a ajouté que 91 % des personnes décédées ont 70 ans et plus.

Ainsi, la Santé publique estime que le risque pour les personnes en bas de 70 ans est limité si ces personnes sont en bonne santé. Selon M. Legault, il ne faut pas empêcher les personnes entre 60 ans et 69 ans de travailler si ces dernières sont en bonne santé.

« Ce n'est pas une science exacte. Il n'y a pas de risque zéro, mais il est plus limité en bas de 70 ans. Il faut un équilibre entre les risques pour la santé et la possibilité de mener une vie normale pour les personnes entre 60 ans et 69 ans. Cela dit, toutes les personnes, jeunes ou vieilles, devraient être prudentes : restez à 2 mètres des autres personnes et si c'est impossible, portez un masque. C'est vrai pour une éducatrice, c'est vrai pour une grand-maman avec sa petite fille », a souligné François Legault.

Point sur le nombre de prélèvements et de tests quotidiens

Aux côtés du Directeur national de santé publique, Dr Horacio Arruda, le premier ministre a assuré que le Québec a déjà augmenté le nombre de prélèvements et de tests et l'objectif est d'en arriver à 14 000 par jour au cours des prochains jours.

Déjà, les prélèvements, soit la première étape en vue d'un test, ont augmenté considérablement : mardi dernier, plus de 10 000 prélèvements et 9 100 tests ont été réalisés. Le Québec demeure à ce jour un des endroits au monde qui a le plus testé, avec 37 000 tests par million d'habitants.

Remerciements du jour

Le premier ministre a réservé ses remerciements quotidiens à toutes les personnes qui travaillent dans le domaine de la santé, notamment les techniciens de laboratoires et les équipes de dépistage, qui prennent des rendez-vous, qui font des prélèvements.

« Toutes ces personnes qui se sont mobilisées pour doubler le nombre de tests en une semaine. Je sais que vous entendez les critiques. Moi, je vous dis bravo et merci », a conclu M. Legault.

Citation :

« Avant de déconfiner, on doit s'assurer que la propagation du virus est sous contrôle et qu'on a assez de lits d'hôpitaux pour faire face à une augmentation future. Dans les régions du Québec, la situation est sous contrôle et c'est pour cela qu'on ouvre graduellement les commerces, les écoles et les services de garde. Dans le Grand Montréal, on n'a pas de personnel pour faire face à une éventuelle augmentation importante du nombre de personnes hospitalisées. Avec les primes que nous annonçons aujourd'hui, on souhaite inciter les travailleurs à temps partiel à faire du temps complet, afin de stabiliser les équipes dans le réseau et protéger sans plus tarder nos aînés et nos plus vulnérables. »

François Legault, premier ministre du Québec

« Alors que la situation demeure inquiétante dans plusieurs milieux d'hébergement et de soins pour personnes âgées et dans certains centres hospitaliers à Montréal, le gouvernement estime nécessaire de bonifier immédiatement la rémunération du personnel afin d'encourager le travail à temps plein et de favoriser la rétention. Actuellement dans le réseau, 60 % des employés effectuent du travail à temps partiel. Grâce à ces mesures, qui encouragent le travail à temps complet, nous visons à augmenter substantiellement le nombre de travailleurs à temps complet. J'en appelle à la solidarité de tous dans cette bataille, qui est loin d'être terminée. »

Christian Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor

Faits saillants :

- En date du mercredi 6 mai 2020, à 18 h, il y avait au Québec 35 238 cas confirmés de personnes atteintes de la COVID-19, une augmentation de 911.
- 1 836 personnes étaient hospitalisées, dont 224 aux soins intensifs, une augmentation de 11 par rapport au dernier bilan.
- 8 673 personnes initialement atteintes sont par ailleurs guéries de la COVID-19, une augmentation de 389 par rapport au dernier bilan.
- Le bilan des décès s'élève à 2 631 au Québec, une augmentation de 121 par rapport au dernier bilan.

Pour plus d'information



Gouvernement du Québec

www.gouv.qc.ca